la reconnaissance du travail la reconnaissance

la reconnaissance du travail

DU TRAVAIL



Les nouvelles expériences demandent des nouvelles responsabilités, une capacité d'abstraction et la gestion des aléas.

La qualification c'est l'évaluation des compétences tenue par les individus.

La classification c'est positionner les postes dans des univers stables et stabilisés, définir un périmètre de l'emploi.

Il y a bien un point fondamental, c'est de définir les métiers et donc les emplois. La conception des référentiels emploi doit se faire dans une démarche participative. Il faut mettre en place des groupes de référents métiers, de titulaires, des emplois.

La maille est glors le degré de précision de ce que font les gens dans le triptyque savoir / savoir-faire / savoirêtre (requalifié souvent de comportement). Ces capacités sont transversales.

Souvent il y a une réticence à décrire un métier parce que décrire un métier permet de mettre en évidence différents niveaux d'exercice du métier et donc d'interroger l'organisation du travail et l'évolution des individus.

Je citerai comme exemple le métier de libraire. Il y a différents niveaux de compétence sous une même appellation, il faut définir les plus ou moins experts, plus ou moins vendeurs et permettre ensuite de gravir des échelons.

Travailler sur l'ensemble des référentiels de compétences permet de mettre en évidence des «trous» : soit il manque un emploi soit l'entreprise dysfonctionne.



Pascal Saunier

Pascal Saunier

cessus économique, elle d'une valeur univoque. L. I Le faible outillage une définition floue de la référence plus parasite

La Compétence, au cœur de la quali-fication et de l'emploi - P. Saunier